

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 OCTOBRE 2010 A 20 HEURES

---

## CONVOCATION du 21 OCTOBRE 2010

### ORDRE DU JOUR :

- Divers Délibérations
- Décisions modificatives
- Demande de subventions
- Travaux sur l'Eglise St Gault
- Travaux 1%
- 11 novembre
- Réunions publiques
- Courriers divers
- Informations diverses
- Questions diverses

Le vingt-huit octobre deux mil dix à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Yèvre-la-Ville, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick PAILLOUX, Maire.

PRESENTS : MM. Alain DI STEFANO, Jean HUTTEAU, Thierry LUCHE, Gilles BLANVILLAIN, Didier CHAVANES, Gaston CHARPENTIER, Jean-Pierre PASQUET, Cédric CORMIER, Olivier DURAND, Mme Marie-Pierre HUTTEAU, M. Patrice GAGET, Mme Sylvie JATTEAU, M. Jérôme POIVET

### ABSENTS EXCUSES :

Secrétaire de séance : M. Cédric CORMIER

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente avec une remarque,

Au chapitre des « délibérations » il convient de lire « le conseil approuve le rapport annuel 2009 du Service Public d'Assainissement **non** collectif de la C.C.B.G.

Arrivée de M. Patrice GAGET à 20h25.

o  
o o

### DELIBERATIONS

#### *Contrat statutaire*

- 1) La Commune de Yèvre la Ville décide de demander au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret de souscrire pour son compte, dans le cadre de contrats communs à plusieurs collectivités, un contrat d'assurance, pour une durée de 5 ans à compter du 1er Janvier 2011,
- 2) La Commune de Yèvre la Ville autorise le Maire à signer la convention passée avec le Centre de Gestion ainsi que toutes les pièces annexes nécessaires.

### *Antivirus*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler le contrat de licence antivirus pour 3 années de mises à jour avec Promosoft informatique pour un montant global de 138.74 €.TTC.

## **DECISIONS MODIFICATIVES**

### *Ligne de trésorerie*

Après contrôle, les intérêts de la ligne de trésorerie de l'exercice 2009 n'ont pas été régularisés.

Il convient donc de passer les écritures sur le budget 2010, les crédits n'étant pas suffisants au compte charges financières (668).

### *Budget CCAS*

Après contrôle des montants aux comptes 001 et 002, il apparaît que l'affectation au 002 pour les budgets des CCAS est erronée, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de corriger les écritures et de porter au compte 002 le résultat de fonctionnement excédentaire de 39,06 € pour Yèvre le Châtel et le résultat déficitaire de 447,60 € pour le CCAS de Yèvre la Ville.

## **TRAVAUX 1% PAYSAGE**

M. le Maire indique que le Conseil communautaire, lors de sa dernière réunion, le 14 octobre 2010, a autorisé son Président, dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage du 1% " Paysage et développement " de l'autoroute A19, à signer les marchés concernant les travaux d'alimentation et de bouclage des réseaux d'eau potable entre Yèvre la Ville et Yèvre le Châtel, de démolition du château d'eau de Yèvre le Châtel et d'aménagement de la Place Saint Lubin.

Le conseil prend acte de l'avancement de ce projet qui devrait être mené à terme dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2011.

## **DEMANDES DE SUBVENTIONS AU SIERP**

Compte tenu du projet retenu au titre du 1 % « Paysage et développement » de l'autoroute A19 pour l'aménagement de la place Saint Lubin, le conseil municipal confirme son intention de réaliser, conjointement à cette opération, en 2011, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphonique et d'éclairage public rue Saint-Lubin à Yèvre-le-Châtel et autorise en conséquence le Maire à solliciter du S.I.E.R.P. une subvention de 3 000 € pour l'installation de 5 candélabres.

Il autorise également le Maire à solliciter une subvention du SIERP de 3000 € pour l'installation de 5 candélabres au Petit Reigneville.

## **TRAVAUX DE SECURITE AU PETIT REIGNEVILLE**

Le Maire demande au conseil l'autorisation de demander une subvention au Conseil général pour l'aménagement routier du Petit Reigneville.

Le conseil donne son accord.

## **TRAVAUX SUR L'ÉGLISE SAINT-GAULT**

Le conseil prend connaissance des travaux à entreprendre sur la toiture de l'église Saint-Gault, des fuites importantes ayant été constatées à l'intérieur. Après en avoir informé le bureau de l'Architecte des bâtiments de France, il s'avèrerait que le remplacement de l'intégralité des ardoises du versant nord de la nef demanderait l'assistance d'un Architecte du patrimoine.

Cette procédure étant longue à mettre en œuvre, et compte tenue de l'urgence, le conseil décide de n'entreprendre qu'un simple remaniement de la couverture et de solliciter pour cela le Conseil général au titre des subventions aux communes à faible population.

Ce dossier de subvention 2011 aux communes à faible population, pour Yèvre le châtel, sera complété par la pose de robinets thermostatiques dans la mairie-annexe et la réfection de l'escalier de la place du Bourg.

Il est demandé au conseil de réfléchir aux projets que la Commune pourrait également présenter, pour Yèvre la Ville, en 2011, au Conseil général, au titre des subventions aux communes à faible population.

## **ÉCLAIRAGE AU PETIT REIGNEVILLE**

Il a été remédié par l'entreprise INEO aux défauts qui avaient été précédemment signalés. Cependant, Mme LUCHE a indiqué qu'un autre lampadaire ne fonctionnerait pas normalement. La mairie va par conséquent demander une nouvelle intervention.

## **CÉRÉMONIES ET RÉUNIONS PUBLIQUES**

### **11 Novembre**

Le conseil municipal fixe le programme de la cérémonie commémorative du 11 Novembre :

- Rassemblement à 10h30 à Yèvre le Châtel ;
- Rassemblement à 11h30 à Yèvre la Ville.

Discours – dépôt de gerbes – vin d'honneur à l'issue de chacune des cérémonies.

**LES REUNIONS PUBLIQUES** auront lieu :

A Yèvre-la-Ville, le samedi 20 novembre 2010, à 17 heures.

A Yèvre-le-Châtel, le samedi 27 novembre 2010, à 17 heures.

## **COURRIERS**

Le président du Club des Anciens invite MM. les maires et conseillers à se joindre à leur repas annuel qui se tiendra à Yèvre la Ville le 18 novembre à 12h30.

Le conseil reçoit les remerciements de Fabrice HUTEAU et de Claire LAVOIX pour l'attention porté à l'occasion de leur mariage.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Il est rappelé qu'une enquête publique est ouverte à la mairie depuis le 15 octobre et jusqu'au 18 novembre 2010. Il s'agit qu'une enquête relative au dossier présenté par la société SOCCOIM en vue de la régularisation administrative de l'extension des activités de la plate-forme de compostage qu'elle exploite à DADONVILLE, au lieu-dit « Petit Secval ».

L'école de Yèvre la Ville, en concertation avec MM. Jean HUTTEAU et Cédric CORMIER, participera à la journée du 23 novembre avec M. Vigouroux qui expliquera aux élèves la faune et la flore des alentours, avant de participer à une plantation de haies.

Le conseil est informé que Yèvre-le-Châtel a obtenu "une fleur" au concours des villes et villages fleuris.

Le conseil prolonge pour un an le contrat de Mme ZORITA Isabelle, employée de la commune.

La séance est levée à 23 heures.

Affiché le 09./11/2010  
Les membres présents,

Le Maire,  
Patrick PAILLOUX